



Règlement intérieur du collège

publié le 05/09/2025

Un nouveau règlement intérieur a été mis en place à la rentrée 2025 suite à sa validation en Conseil d'administration fin juin 2025. Ce règlement doit, chaque début d'année, être lu par les élèves et les parents avant d'être signé (coupon-réponse distribué courant septembre).

 [Règlement intérieur du collège Maurice Chastang](#) (PDF de 1.1 Mo)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.